



**Syndicat de copropriété de la tour Chéops**  
**Contact** : -Site internet : [cscheops.hebfree.org](http://cscheops.hebfree.org)  
-Mail : [contact.cheops@gmail.com](mailto:contact.cheops@gmail.com)

## **Compte rendu du conseil syndical du mardi 8 octobre 2019**

Présents: Alain Clave, Jean-Pierre Clément, Sylvie De Taeye, Françoise Dubost, Béatrice Héliot, Marie-Jeanne Mamontoff, Dominique Ogée, Eric Roquier.

Excusé : Yvon Rey

### **1°) Travaux**

-Étanchéité du toit-terrasse: l'échafaudage et le lift servant à monter les matériaux sont posés.

Le planning sera connu prochainement.

-1er sous-sol: le devis est validé, avec rajout des peintures des portes. Il sera fait dès que l'étanchéité du toit sera terminée. La lisse de protection est une option à 6.000 euros, qui devra donc être proposée à la prochaine AG.

-Rez-de-chaussée: le plafond du poste de sécurité va être refait en dalles micro-perforées. Trois couleurs de dalles seront proposées aux copropriétaires pour le hall.

### **2°) Copropriété horizontale**

-Le syndic va être mis en concurrence.

-L'Association Des Occupants des Parkings (ADOP) recherche des volontaires pour relancer la sécurisation des parkings et contraindre Elogie-Siemp à prendre en compte les réclamations: adressez-vous au conseil syndical qui transmettra.

### **3°) Procès-verbal de la Commission de Sécurité**

Un avis favorable a été rendu suite à son passage du 29 août 2019, mais 4 prescriptions sont mentionnées pour amélioration avant le prochain passage en 2022: blocs de secours à recâbler, réglage du débit d'extraction du désenfumage, essai en charge des groupes électrogènes à 50% et mise aux normes de la signalétique des colonnes humides.

### **4°) Nuisances sonores en provenance des installations de Monoprix**

Une nouvelle mesure (prévue le 15 octobre à 1h du matin) va être effectuée de nuit pendant le fonctionnement puis à l'arrêt.

### **5°) Suivi des comptes**

La présentation des comptes par le syndic doit gagner en clarté afin de rendre la vérification plus aisée.

### **6°) Projet de fresques de street art dans le square dunois**

Le conseil syndical ne s'oppose pas au principe de sa réalisation au niveau des arcades du centre commercial, la réalisation et le financement restant à la charge du CED 13 qui est à l'initiative du projet.